

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : 5 avril 2023
Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de pouvoirs : 2

Le douze avril deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 27 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALLIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 2 membres du Conseil Municipal :

Mme Martine PANNETIER à M. Jean-Pierre GUITARD et Mme Céline PARRAIN à M. Philippe PELAT.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20230412-018

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET ANNEXE DU CAMPING – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF « 2022 »

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 28 mars 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 6 Abstentions (M. Patrick COURTEIX, M. Pierrick CRONNIER, M. Yoann FIANCETTE, Mme Françoise TALVARD, Mme Patricia TILLET et Mme Elisabeth VENTADOUR) et 22 voix Pour, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, approuve le compte administratif « 2022 » du budget annexe du camping comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Réalisé 2022	56 099,34	37 494,23
Résultat de l'exercice 2022	18 605,11	0,00
Résultat 2021 reporté en 2022	0,00	11 131,08
Part affectée à l'investissement en N-1	3 000,00	-
Résultat de clôture 2022	10 474,03	0,00
INVESTISSEMENT		
Réalisé 2022	83 750,31	79 386,88
Résultat de l'exercice 2022	4 363,43	0,00
Résultat 2021 reporté en 2022	0,00	21 479,11
Résultat de clôture 2022	0,00	17 115,68
Restes à Réaliser	0,00	0,00

Fait en Mairie d'Ussel, le 12 avril 2023

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20230412-DL20230412-018-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023
Date de mise en ligne : 14/04/2023



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe Arfeuillere
Christophe ARFEUILLERE